

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2012/07/17-09

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 17 juillet 2012, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu le décret n°2008-618 du 27 juin 2008 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille, adoptés par l'assemblée constitutive provisoire en sa séance du 14 octobre 2011,

DÉCIDE :

OBJET : Acceptation d'un don d'ouvrages

Madame GAST est détentrice de fonds bibliographiques (2500 ouvrages) portant essentiellement sur les études berbères et touarègues, réunis par son mari M. Marceau GAST. Elle décide de faire don de cette bibliothèque à l'Université d'Aix-Marseille pour qu'elle soit déposée à la Médiathèque de la MMSH.

Madame GAST aura de son vivant libre accès à la Médiathèque et la possibilité de consulter sur place les ouvrages. Elle aura la faculté d'en emprunter un certain nombre pour une période réduite aux fins de consultation personnelle.

Les autres modalités afférentes à ce don d'ouvrages sont consignées dans un « accord en vue de l'acceptation par l'Université d'Aix-Marseille d'un don d'ouvrages ».

Le conseil d'administration approuve le don de Madame GAST ainsi que les conditions particulières afférentes.

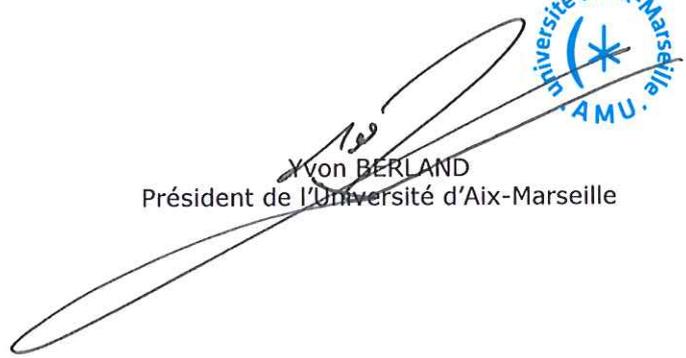
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 30

Fait à Marseille, le 17 juillet 2012


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille

